Décembre 2017

ÉVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTÉ (EIS RAPIDE)

Héritage de la candidature de Paris 2024 aux Jeux Olympiques et Paralympiques

SYNTHÈSE

Muriel Dubreuil (Observatoire Régional de Santé Île-de-France)
Céline Legout (Service Parisien de Santé Environnementale, Ville de Paris)

KMSP/Paris 2024

La planification de Jeux Olympiques et Paralympiques est une initiative ayant potentiellement de nombreux impacts sur la santé, l'économie et la société. La démarche d'évaluation d'impact sur la santé (EIS) engagée en phase candidature permet de faire un état des lieux de l'impact des Jeux sur la santé et le bien-être des populations et de formuler des recommandations qui seront prises en compte dans la définition de la stratégie héritage de Paris 2024.

Un évènement olympique et paralympique est l'une des initiatives publiques qui a potentiellement d'importants impacts sur la santé, l'économie ou la société. Il introduit des changements qui peuvent agir sur les équilibres territoriaux et laisser des traces durables. La candidature de Paris 2024 a été abordée comme un projet d'ensemble pour lequel la maximisation de son impact et de son héritage sur plusieurs décennies est recherchée. Cette candidature et les différentes politiques publiques qui l'accompagnent, s'inscrivent aussi dans un objectif de réduction des inégalités sociales et territoriales.

La santé des populations dépend d'un ensemble de facteurs appelés les déterminants de la santé, qui sont liés à l'environnement physique, social ou bâti, aux conditions socio-économiques, aux habitudes de vie et comportements des individus, au niveau d'éducation, etc. L'évaluation d'impact sur la santé (EIS) est une démarche d'aide à la décision fondée sur les connaissances scientifiques établies, qui inclut, si possible, des démarches participatives permettant de contextualiser les données issues de la recherche et de faciliter l'implantation d'un projet en augmentant sa légitimité ou son acceptabilité sociale. L'EIS permet de partager avec l'ensemble des parties prenantes d'une politique ou d'un projet, les enjeux sociaux, économiques et environnementaux qui peuvent avoir des effets sur santé et le bien-être.

L'Observatoire régional de santé (ORS) Île-de-France et le Service parisien de santé environnementale de la Ville de Paris ont été missionnés par le comité de candidature de Paris 2024 et par la Ville de Paris (adjoint à la santé) pour la réalisation d'une EIS (méthodologie d'EIS rapide) en phase candidature de Paris 2024 (novembre 2016 - juin 2017). Les objectifs définis par les commanditaires pour cette EIS sont d'identifier, dès la phase de candidature, les externalités des Jeux sur la santé et le bien-être pour les anticiper et être en mesure d'y répondre ; de nourrir la stratégie héritage de la candidature de ces éléments ; de contribuer à diffuser largement la connaissance sur les déterminants de la santé dans les politiques publiques.

Axes principaux de l'EIS

- Un premier diagnostic qui anticipe les effets attendus de la stratégie héritage de Paris 2024, en phase de candidature, sur la santé et le bien-être.
- Un benchmark* des villes olympiques permettant d'identifier des leviers d'action pour construire l'héritage.
- Une revue de littérature (revues systématiques) des effets des Jeux sur la santé et le bien-être.
- Des tableaux synthétiques des effets positifs et négatifs attendus sur la santé de l'héritage de Paris 2024.
- Des recommandations préliminaires sur la base de la revue de littérature, d'avis d'experts et du benchmark.

*Analyse comparative internationale

MAIRIE DE PARIS

ORS Île-de-France
OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE SANTÉ

Héritage (ou legacy)

L'héritage représente la façon dont les Jeux Olympiques et Paralympiques peuvent être vecteurs de développement pour les territoires d'accueil.

On peut distinguer :

- **Héritage tangible** : nouvelles installations sportives, infrastructures de transport, rénovation urbaine, etc
- **Héritage intangible** : effets attendus sur les individus (sentiment de bien-être, santé, acquisition de nouvelles compétences, etc.) ou sur la société (prise de conscience environnementale, inclusion sociale, fierté civique, etc.).

Au-delà de l'évaluation de l'impact attendu des Jeux, il est nécessaire d'identifier les leviers qui vont permettre de multiplier les impacts, dans le but d'en accroitre les effets positifs. Chaque ville hôte définit ainsi, à long terme, sa vision, ses objectifs et sa stratégie d'héritage.

Pour la stratégie héritage de Paris 2024 en phase candidature voir le rapport complet d'EIS (p 15 et 38).

PROJET PARIS 2024

La candidature de Paris 2024 propose un format de Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) compacts et sobres avec des sites de compétition regroupés autour de deux axes : le cœur de Paris et l'axe Paris-Seine-Saint-Denis. Ainsi, 95% des sites existent déjà ou seront temporaires. Après les Jeux, les infrastructures seront reconverties en fonction des besoins du territoire pour bénéficier aux habitants. Le village olympique sera transformé en un éco-quartier d'environ 3 000 logements et le village des médias en un nouveau quartier de 1 500 logements.

Plan des sites olympiques de Paris 2024

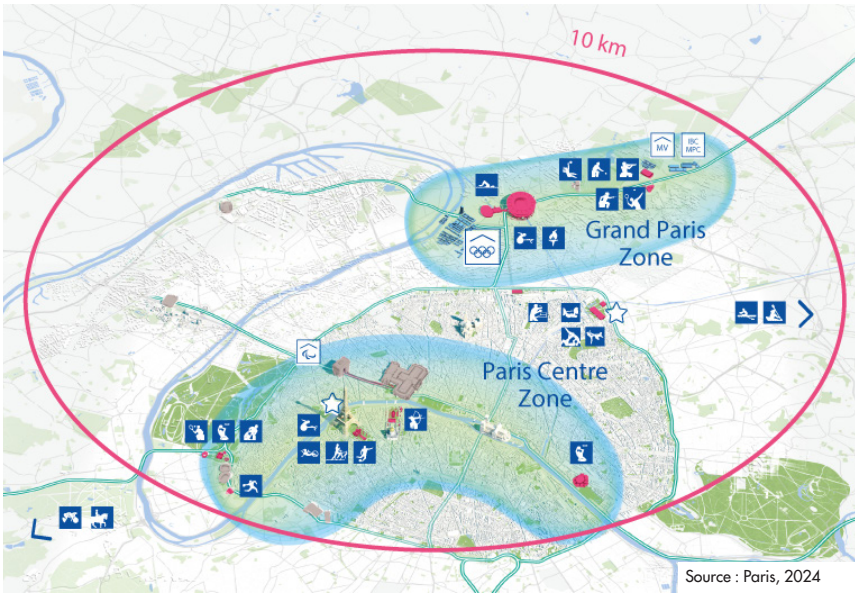

Source : Paris, 2024

Héritage attendu de la candidature de Paris 2024

Accélératrice de politiques publiques, la candidature de Paris 2024 vise la mise en service accélérée de nouvelles lignes de métro et la réduction des fractures territoriales entre le département de la Seine-Saint-Denis et Paris. Elle propose de laisser un héritage durable et de promouvoir une société inclusive et solidaire :

- **Une société meilleure par le sport**
  - Développer la pratique sportive en facilitant le sport loisir et la pratique féminine.
  - Susciter et valoriser l'engagement citoyen des jeunes.
  - Créer des outils et méthodes pédagogiques associant pratique sportive et découverte des valeurs de l'Olympisme et du Paralympisme.
- **Une société plus inclusive et solidaire**
  - Accompagner le développement de la Seine-Saint-Denis.
  - Accompagner les entreprises et la création d'emplois.
  - Modifier le regard de la société sur le handicap.
  - Développer le sport comme moteur d'inclusion.
  - Promouvoir la France, ses territoires et ses savoir-faire à l'international.
- **Un projet olympique compact, sobre et favorisant la qualité de vie**
  - Mettre en œuvre une stratégie « bas carbone » et accompagner la transition énergétique.
  - Optimiser le cycle de l'eau et rendre la Seine baignable à horizon 2024.
  - Viser un impact positif pour la biodiversité et créer des espaces verts.
  - Proposer une alimentation de qualité et durable et renforcer l'autonomie alimentaire de l'Île-de-France sur le long terme.
  - Engager les territoires et les citoyens dans des trajectoires « zéro déchets ».
  - Consolider les filières d'éco-construction et de recyclage.
  - Offrir des solutions de mobilité durable à tous.

Les politiques publiques d'accompagnement des collectivités territoriales visent à rééquilibrer le dynamisme économique entre Paris et les communes avoisinantes tout en permettant à la population de s'approprier le territoire du Grand Paris.

TERRITOIRES D'ACCUEIL DES JEUX

La Ville de Paris et le territoire de la Seine-Saint-Denis sont particulièrement impliqués dans l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques, mais l'ensemble de la région Île-de-France sera fortement mobilisée, ainsi que le territoire national. L'étude décrit les territoires franciliens, avec une attention aux territoires du Grand Paris. On constate d'importantes disparités entre les territoires, sur les plans économique et environnemental.

Revenus médians déclarés par unité de consommation des ménages (2013)

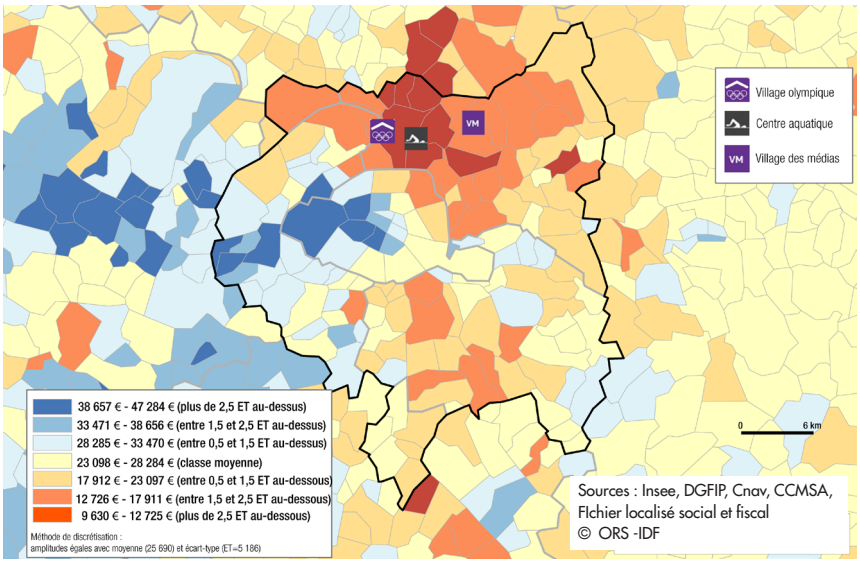

La région est fortement urbanisée et les habitants y ont des conditions de vie globalement favorables. Il s'agit de la région la plus riche, avec le plus faible taux de chômage, cependant les écarts de revenus y sont les plus marqués : l'écart de revenu des 10 % des ménages les plus pauvres et celui des 10 % les plus riches est de 5,2 au sein de la Métropole du Grand Paris.

Nuisances environnementales et zones habitées en Ile-de-France (2016)

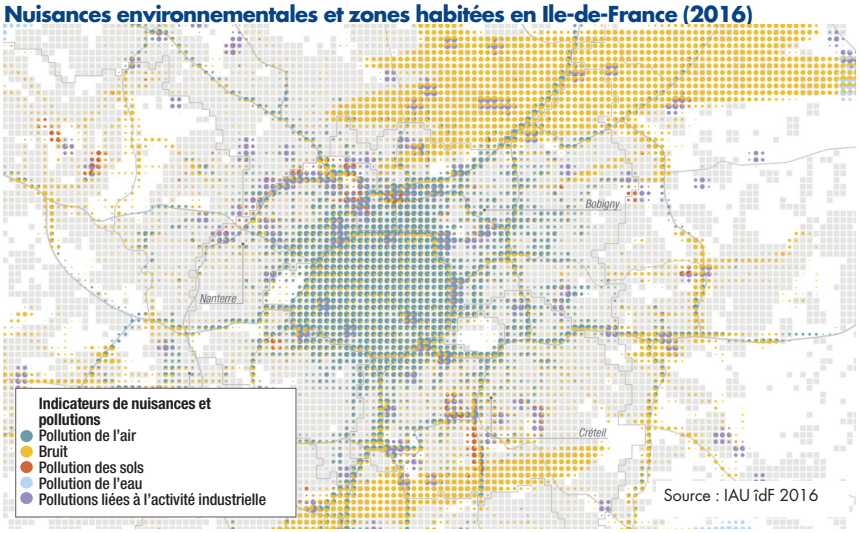

Les territoires d'accueil de Paris 2024 ne sont pas tous également pourvus sur le plan environnemental et certains territoires cumulent nuisances, risques, pollutions (points noirs environnementaux). Les caractéristiques socio-économiques et environnementales se combinent. Les populations les plus défavorisées économiquement vivent également dans les territoires les plus exposés à des nuisances environnementales multiples : 40 % des mailles identifiées comme « points noirs environnementaux » montrent une surreprésentation de ménages à bas revenus.

Espérance de vie à la naissance (2010-2013)

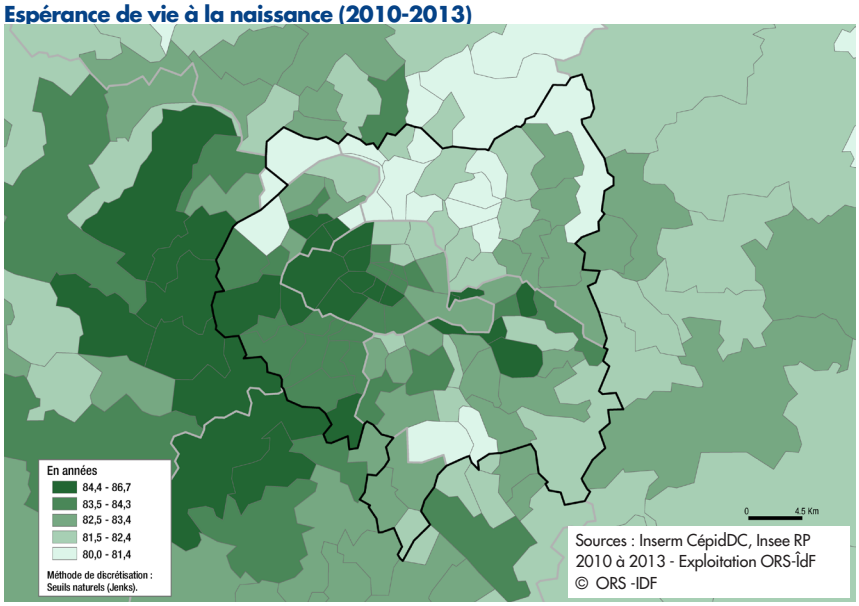

La région Île-de-France est la région française où l'on vit le plus longtemps : en 2014 l'espérance de vie des hommes (80,8 ans) y est la plus élevée de toutes les régions et celle des femmes (85,9 ans) est aussi en première position des régions françaises avec la région Pays-de-la-Loire. Cependant il persiste de fortes disparités entre les territoires : l'écart d'espérance de vie (hommes et femmes) est de 6,5 années entre les cantons où elle est la plus élevée (86,6 ans) et les cantons où elle est la plus basse (80,1 ans).

Etapes de l'EIS JOP Paris 2024

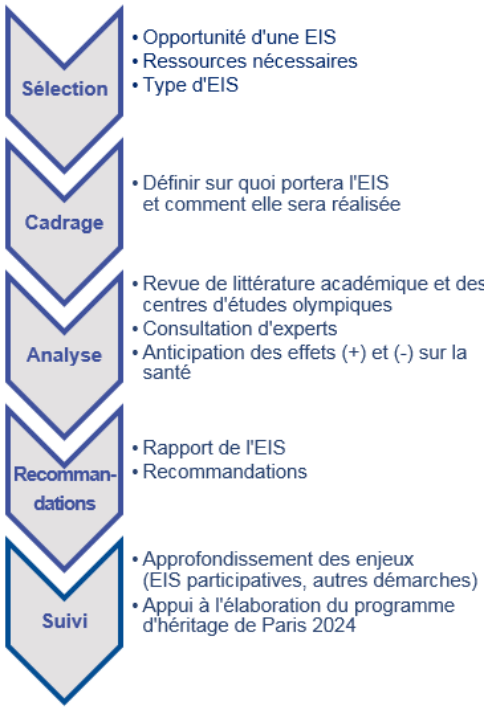

Les trois axes priorisés de cette EIS sont :

- La pratique sportive pour tous
- L'emploi et le bénévolat
- L'environnement physique

Démarche EIS

Le secteur de la santé ne détient pas tous les leviers d'action pour promouvoir la santé et le bien-être : différents leviers sont dans d'autres politiques publiques (urbanisme, transport, emploi, logement, etc.). Les connaissances scientifiques montrent que la santé dépend de facteurs liés à l'environnement physique, social ou bâti, aux conditions socio-économiques, au niveau d'éducation, aux habitudes de vie, etc. Il existe aussi un lien entre l'état de santé d'une personne et sa position dans la hiérarchie sociale.

Une des approches préconisées pour l'approfondissement de politiques publiques ou de projets, est la tenue préalable d'évaluation d'impact sur la santé (EIS), visant à identifier les composantes d'un projet qui pourraient avoir des effets favorables ou défavorables sur la santé et le bien-être et à formuler des recommandations. L'EIS bénéficie d'un intérêt croissant en France et propose une vision partagée entre les parties prenantes, de la santé dans les différentes politiques.

ÉVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTÉ (EIS)

Objectifs de l'EIS JOP Paris 2024

Les commanditaires ont défini, en phase candidature, les objectifs suivants :

- Apporter des éléments permettant de renforcer l'exemplarité de la candidature de Paris 2024.
- Identifier les enjeux en lien avec la santé de la stratégie héritage de la candidature de Paris 2024.
- Sensibiliser les différents acteurs impliqués dans le projet aux enjeux de la santé dans toutes les politiques.

Méthodologie de l'EIS JOP Paris 2024

- Conformément à la méthodologie d'EIS rapide, seules les données disponibles et aisément mobilisables ont été utilisées (indicateurs, benchmark des villes olympiques, revue de littérature scientifique, avis d'experts) et la dimension de concertation a été restreinte à trois ateliers experts.
- L'héritage de Paris 2024 présente des axes multiples et trois de ses composantes ont été priorisées dans le cadre de l'EIS :
  - la pratique sportive pour tous (cf. page 5),
  - l'emploi et le bénévolat (cf. page 7),
  - la stratégie durabilité (cf. page 9).
- Les déterminants de la santé retenus pour chacune de ces trois composantes sont décrits dans le rapport complet.
- Les populations ciblées par l'EIS sont les résidents potentiellement bénéficiaires de l'héritage.
- Un modèle logique et un tableau récapitulatif des effets potentiels sur la santé (positifs ou négatifs) ont été construits pour chaque composante de Paris 2024 retenue.

Modèles des déterminants de la santé d'après Dahlgreen et Whitehead, 1991

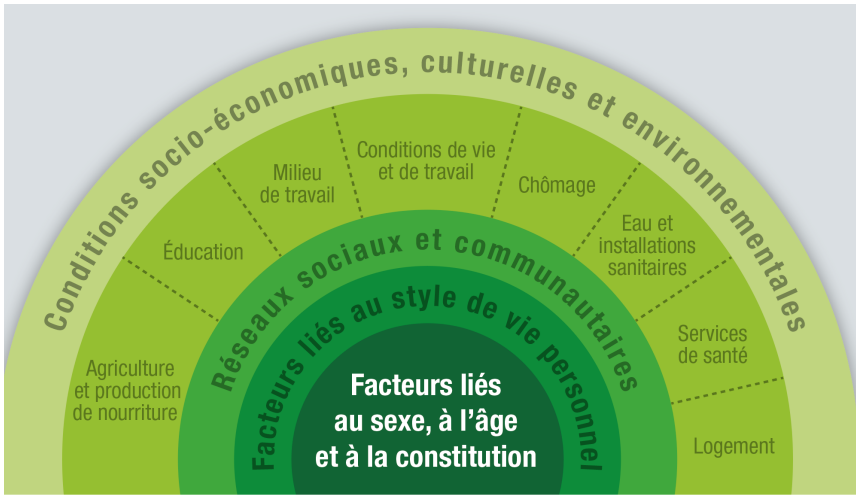

EIS et héritage des JOP : ce que nous apprennent les précédentes éditions

L'héritage attendu des Jeux Olympiques et Paralympiques peut prendre différentes formes, selon la vision développée par les organisateurs et sera influencé par la recherche précoce de leviers permettant de multiplier des impacts attendus positifs. Il y a ainsi différents types d'impacts attendus (économiques, sociaux, environnementaux) et différentes méthodologies, à différentes étapes, pour les évaluer.

L'EIS se distingue de ces approches strictement évaluatives. C'est une démarche transversale, globale et prospective qui accompagne le processus de décision publique, sur la base de l'état des connaissances, en vue d'un héritage de Paris 2024 favorable à la santé et au bien-être. Elle aide également à identifier des leviers d'action à différentes phases de préparation de l'évènement olympique. Bien que d'introduction récente dans l'histoire des grands évènements sportifs, et en particulier les Jeux olympiques, différentes EIS ont été réalisées : deux EIS rapides en phase de candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres 2012, puis la réalisation d'une EIS à dimension participative durant la planification de l'héritage des Jeux du Commonwealth de Glasgow en 2014.

PARIS 2024 ET ACTIVITÉ PHYSIQUE OU SPORTIVE

Paris 2024 ambitionne de mettre 10 millions de personnes à l'activité physique ou sportive (augmentation de 15% des pratiquants).

Forces
Comité « sport et société » engagé auprès du comité de candidature.
« Effet de démonstration » et « effet festif » attendus.
Des bénéfices des activités physiques ou sportives sur la santé démontrés.

Faiblesses
Définition insuffisante des publics à amener au sport et des modes d'activité à développer.
Prise en compte insuffisante des freins des publics éloignés de la pratique sportive.
Objectif d'accroissement de la pratique sportive très ambitieux.

Opportunités
Engagement de la société française dans une « culture du mouvement ».
Engagement du secteur privé et des collectivités territoriales.
Développement de la recherche sur la place de l'activité physique ou sportive dans la société.

Menaces
Manque de financements pour des programmes par types de publics.
Manque de pilotage public de l'héritage et de capacité à engager des collaborations intersectorielles.
Manque de professionnels du sport et d'équipements sportifs de qualité.

Activité physique ou sportive et santé : revue de littérature

La pratique régulière d'une activité physique et sportive, même d'intensité modérée diminue la mortalité, augmente la qualité de vie et est un facteur majeur de prévention des principales pathologies chroniques (cancers, maladies cardiovasculaires, diabètes en particulier). Elle permet aussi une amélioration de la qualité et de la quantité de sommeil, ainsi qu'une amélioration de l'éveil diurne. La pratique régulière d'une activité physique permet d'assurer une croissance harmonieuse chez l'enfant et l'adolescent, de prévenir l'ostéoporose notamment chez la femme et de maintenir l'autonomie de la personne âgée. Elle aide aussi au contrôle du poids corporel chez l'adulte et l'enfant et elle est associée à une amélioration de la santé mentale (diminution de l'anxiété et de la dépression). La reprise d'une activité physique régulière adaptée est un élément majeur du traitement des principales pathologies chroniques (cardiopathies, bronchopathies chroniques obstructives, obésité, diabète, maladies rhumatismales, neurologiques, dégénératives, etc.).
L'observation des pratiques en France et en Île-de-France montre que les personnes pratiquant peu ou pas d'activités physiques ou sportives sont en moyenne plus âgées que les pratiquants, ont des revenus plus modestes, sont moins diplômés et sont aussi majoritairement des femmes.

Benchmark des villes olympiques

L'engagement citoyen et une attitude positive à l'égard des Jeux sont des conditions préalables pour accroitre la participation aux activités physiques ou sportives. Enfants et adolescents s'engagent facilement dans une nouvelle pratique. Mais, sans programmes sportifs et éducatifs ciblés, l'évènement ne permet pas d'accroitre la pratique sportive de publics peu actifs (femmes, séniors, populations défavorisées, etc.).

Experts consultés

Grâce à des collaborations intersectorielles, Paris 2024 devrait favoriser une « culture du mouvement » dans la société par des initiatives sur les temps non dédiés à la pratique sportive de loisir. Les experts proposent d'aborder les publics physiquement inactifs à travers les personnes actives de leur entourage familial ou amical et de développer des approches intergénérationnelles pour améliorer la pratique des seniors.

Activité physique favorable à la santé* en France (2016)

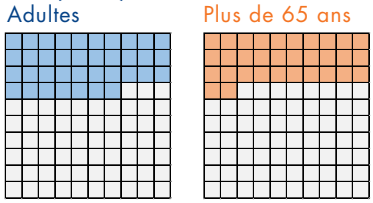

Moins de 37 % des adultes et 32 % des plus de 65 ans ont une activité physique favorable à la santé (Anses,2016).

* 30 minutes d'activité physique ou sportive d'intensité modérée au minimum cinq fois par semaine pour les adultes

Modèle logique Paris 2024 et activité physique ou sportive

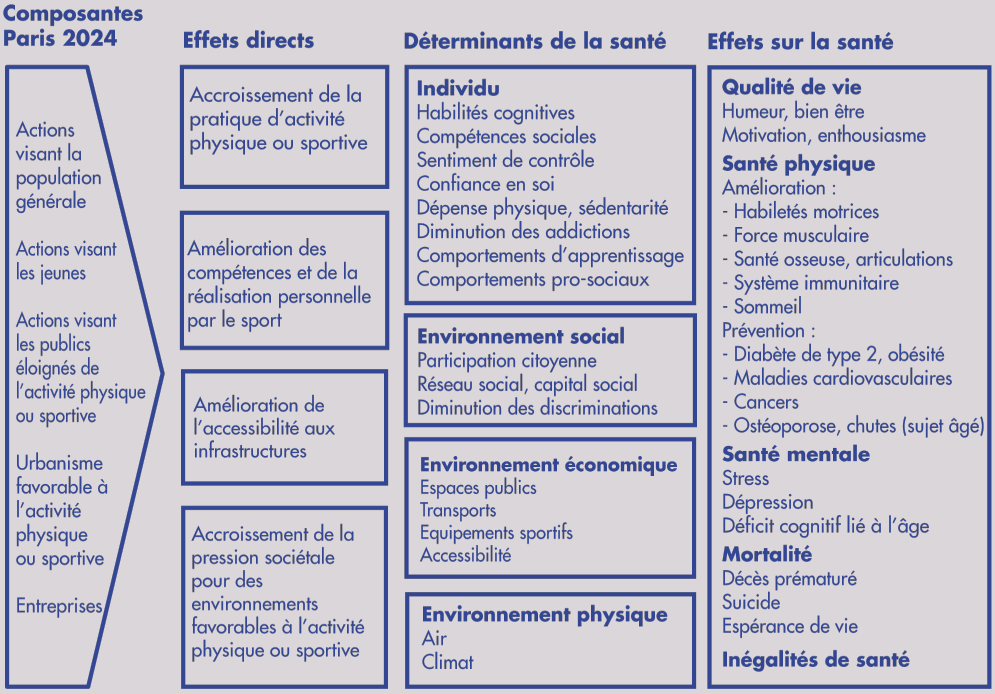

Les effets attendus sur la santé de la composante « activité physique ou sportive » de Paris 2024 sont basés sur l'ensemble des données probantes recueillies (p 49 à 89 du rapport complet).

Le tableau détaillé des impacts attendus sur la santé est disponible dans le rapport de l'EIS (p 93).

Degré de certitude sur la survenue de l'effet sur la santé :

- Avéré : 75 à 100 %
- Probable : 50 à 75 %
- Possible : 25 à 50 %
- Hypothétique : 0 à 25 %

Effets attendus sur la santé et recommandations

■ Pratique du sport pour tous et pratique des jeunes

Il est probable que les stratégies de Paris 2024 favorisent une meilleure santé globale et une augmentation de la qualité de vie pour la population générale et les publics jeunes. Ces stratégies peuvent améliorer la prévention des maladies chroniques, permettre une croissance harmonieuse chez l'enfant et l'adolescent, améliorer la santé mentale par la diminution de l'anxiété ou de la dépression et participer à l'accroissement de l'espérance de vie chez les adultes. Néanmoins les données probantes incitent à la vigilance. L'évolution des modes de vie participe d'une augmentation de la sédentarité dans la population française et, par ailleurs, le benchmark des villes olympiques (Londres 2012, en particulier) montre les difficultés d'engagement des publics peu actifs dans une pratique régulière d'activités physiques ou sportives sans programmes d'accompagnement ciblés.

■ Pratique des publics éloignés de l'activité physique ou sportive

Il est possible que les stratégies énoncées aident à favoriser la santé globale et la qualité de vie des publics éloignés de la pratique. Certains groupes de population sont à cibler prioritairement pour obtenir des bénéfices de santé plus importants ; populations des quartiers défavorisés, femmes, personnes en situation de handicap, seniors et personnes atteintes de pathologies chroniques pour lesquelles les bénéfices sur la santé de l'activité physique ou sportive sont scientifiquement démontrés.

■ Urbanisme favorable à l'activité physique ou sportive

Dans des territoires très urbanisés, il est possible que Paris 2024 aide à promouvoir des modes de vie sains et actifs. Les effets attendus sur la santé sont positifs (augmentation de la qualité de vie, prévention des maladies chroniques, amélioration de la santé mentale, etc.) et potentiellement négatifs (accidentologie, effets liés aux pollutions en particulier).

■ Pratique sportive en entreprise

Il est possible que Paris 2024 ait un effet d'entrainement sur la pratique sportive en entreprise, cependant la culture du « sport en entreprise » est encore peu développée en France.

Déterminants de la santé	Principales recommandations
Estime de soi/confiance en soi Concentration/ résultats scolaires Amélioration des comportements d'apprentissage et de réussite Amélioration des comportements pro-sociaux Comportements sains Capital social Accessibilité aux équipements	Fonder les stratégies de promotion de l'activité physique sur une approche intersectorielle (public / privé / associatif), interdisciplinaire, et fédérant les échelons local, régional et national, pour inscrire l'évolution des comportements dans une dynamique à long terme.
	Etablir une convergence entre l'héritage des Jeux sur l'activité physique et sportive et les plans et programmes existants des ministères et des collectivités territoriales afin de le pérenniser.
	Etablir une typologie des différents publics les plus éloignés de l'activité physique ou sportive, et identifier les freins à la pratique sur la base du recueil du vécu, des contraintes et des attentes de ces publics.
	Réduire les inégalités d'accès aux équipements et services sportifs et récréatifs (accessibilité pour personnes avec handicap, réduction des obstacles liés aux horaires ou tarifs, apprentissage et conseils de pratique des équipements, dépistage des facteurs de risque, etc.).
	Développer des stratégies intergénérationnelles pour favoriser l'activité physique des seniors et des familles (exemple du programme finlandais « Joy, play and doing together »).
	Développer des activités mutualisées « femmes-enfants » pour favoriser l'activité physique et sportive des femmes.
	Développer les journées d'échanges entre athlètes et écoliers dans les établissements scolaires, en inscrivant cette intention dans les contrats d'objectifs et de moyens signés entre les collectivités et les clubs sportifs.
	Organiser des évènements populaires sportifs autour des disciplines paralympiques, ainsi que des tournois entre écoles à la manière des School Games au Royaume-Uni.
	Faire la promotion de l'activité physique et sportive en organisant des environnements urbains favorables à l'activité physique.
	S'appuyer sur les ressources, identités et spécificités locales des quartiers pour décliner les initiatives en lien avec l'évènement national (ex : lien avec un athlète, etc.).
	Créer des « kiosques sportifs » dans les espaces verts des villes et confier leur animation à des personnes issues du service civique (soir et week-end).
	Développer des défis entre entreprises à l'occasion de l'accueil des grands évènements sportifs.
	Construire la démarche d'évaluation de l'héritage attendu pour l'activité physique ou sportive de Paris 2024 de façon à ce qu'elle permette, en plus du suivi de l'atteinte des objectifs, une adaptation continue du processus, permettant au programme d'évoluer.

PARIS 2024 ET EMPLOI-BÉNÉVOLAT

Paris 2024 devrait créer jusqu'à 250 000 emplois et mobiliser 70 000 bénévoles et 80 000 services civiques.

Forces
Partenariats signés (Yunus Center, syndicats).
Volonté de développer l'économie sociale et solidaire.
Stratégies d'insertion et de formation.
Gisement d'activités économiques et d'emplois dans le secteur sportif.

Faiblesses
Décalage entre métiers proposés et compétences des populations des territoires d'accueil.
Place des jeunes sans qualification, des chômeurs longue durée et des populations plus vulnérables.
Objectifs quantitatifs d'emplois créés sans ambition qualitative explicite en faveur du bien-être.

Opportunités
Création d'emplois à court terme (bâtiment et travaux publics, tourisme, évènementiel)
Modèle d'organisation du travail s'inscrivant dans le développement durable, la santé et le bien-être.
Image renforcée de la région et de la métropole comme pôles d'attractivité économique et touristique.

Menaces
Résultats contrastés des précédentes villes olympiques à garantir des emplois durables.
Accroissement possibles des inégalités sociales sur les territoires d'accueil (contrats précaires, conditions de travail, etc.).
Manque de pilotage, de financement et de suivi par les pouvoirs publics.

Emploi et santé : revue de littérature

Par le revenu, le réseau social et le statut socio-économique qu'il procure, l'emploi est un déterminant important de l'état de santé. Il permet un meilleur rétablissement après un problème de santé, augmente l'espérance de vie et le nombre d'années de vie sans incapacité et améliore la qualité de vie et la santé globale physique et mentale. Ces bénéfices sont tempérés par les effets négatifs sur la santé des expositions professionnelles et des modes d'organisation du travail. La distribution inégale, entre groupes sociaux et entre secteurs d'activité, des conditions d'emplois (chômage, temps partiel subi, précarité professionnelle) et des conditions de travail participe, de plus, pleinement à la construction des inégalités sociales de santé. La précarité professionnelle ou le chômage ont des effets négatifs sur la santé : comportements peu favorables à la santé (tabagisme, alcoolisme), accroissement de la mortalité prématurée, du risque de dépression et du taux de suicide et risque accru de pathologies cardiovasculaires. Les risques pour la santé sur le lieu de travail sont nombreux : conséquences négatives des expositions professionnelles (chimiques, biologiques, contraintes physiques, etc.) ou des risques psychosociaux et effets négatifs de certains modes d'organisation du travail (plages horaires, déplacements domicile-travail, etc.). Les effets sur la santé des conditions de travail sont globalement sous-estimés.

Benchmark des villes olympiques

Les Jeux favorisent la création d'emplois à court terme (secteurs du bâtiment, du tourisme ou de l'évènementiel surtout) mais une transformation en emplois durables reste incertaine. Des stratégies de mobilisation et d'accompagnement de bénévoles se sont révélées positives pour l'acquisition de compétences et le développement d'un réseau social facilitant une insertion professionnelle future.

Experts consultés

Rapprocher les publics en recherche d'emploi, des opportunités professionnelles de Paris 2024, impliquera la prise en compte du gradiant des situations. La mobilisation des ressources des territoires et l'anticipation très en amont d'actions de formation font partie des pistes évoquées. Une attention devra être portée à la concurrence possible entre différents types de contrats (bénévolat, services civiques, CDD, interim, etc.).

Jeunes déscolarisés et sans emploi - NEET * (2013)

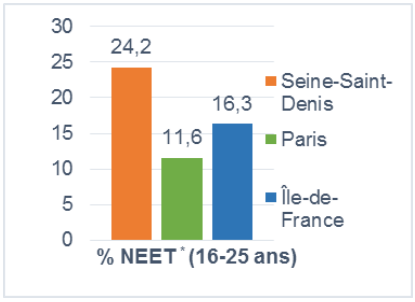

* NEET (Neither in Employment nor in Education or Training) : indicateur développé par la commission européenne identifiant les jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation (Insee 2013, exploitation ORS ÎdF).

Modèle logique Paris 2024 et emploi - bénévolat

Les effets attendus sur la santé de la composante « emploi – bénévolat » de Paris 2024 sont basés sur l'ensemble des données probantes recueillies (p 105 à 130 du rapport complet).

Le tableau détaillé des impacts attendus sur la santé est disponible dans le rapport de l'EIS (p 134).

Degré de certitude sur la survenue de l'effet sur la santé :

- Avéré : 75 à 100 %
- Probable : 50 à 75 %
- Possible : 25 à 50 %
- Hypothétique : 0 à 25 %

Effets attendus sur la santé et recommandations

■ Création d'emplois et soutien aux entreprises des territoires d'accueil

Il est probable que les stratégies de Paris 2024 pour favoriser l'emploi et le développement des entreprises aient un effet positif sur la santé, avec une augmentation de la qualité de vie et de l'espérance de vie, une amélioration de la santé mentale et un meilleur rétablissement après un problème de santé. Cependant, les données probantes consultées montrent qu'il est possible que ces stratégies ne permettent pas de réduire des inégalités sociales de santé préexistantes en terme de discriminations ou d'inégalités d'accès à l'emploi qui ont des effets négatifs sur la santé, en particulier dans les cas des publics les plus précaires. Il est aussi possible que dans l'urgence de la conduite des chantiers olympiques, les conditions d'organisation du travail ou de prévention des risques professionnels soient insuffisantes pour garantir une bonne santé physique et mentale. Certains groupes de populations cumulent les situations à risques, notamment les jeunes peu qualifiés, les ouvriers et les intérimaires.

■ Formation et bénévolat

Il est possible que les programmes de formation et de bénévolat de Paris 2024 améliorent les compétences et le réseau social des bénéficiaires, en particulier les plus éloignés de l'emploi, ce qui aurait des effets positifs sur leur santé. Les données probantes des bénéfices pour l'employabilité des bénévoles apparaissent plus limitées.

■ Promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS)

Il est possible que le soutien à l'ESS prévu par Paris 2024 se traduise, pour les salariés, par le développement de comportements favorables à la santé et l'amélioration de leur santé globale. Mais, il est hypothétique que l'ESS participe à la réduction des inégalités sociales de santé et qu'elle contribue, à son échelle, à prévenir les effets sanitaires des changements climatiques (données insuffisantes).

■ Reconversion professionnelle des athlètes

Il est probable que l'accompagnement à la reconversion professionnelle des athlètes de Paris 2024 se traduise par des effets positifs sur leur santé.

Déterminants de la santé	Principales recommandations
Revenu, statut social Estime de soi Soutien social et réseaux sociaux Recours aux soins Conditions d'emploi Organisation du travail Facteurs psychosociaux Autres risques professionnels (physiques, chimiques, ergonomiques)	Engager les entreprises partenaires et les sponsors des Jeux sur la voie de l'exemplarité (santé, bien-être, inclusion sociale, durabilité) par la création d'une charte ou d'un label « Paris 2024 » et par la prise en compte de ce label comme critère dans l'attribution des appels d'offres.
	Structurer et animer le réseau des entreprises des territoires d'accueil des Jeux pour les aider à se positionner dans les appels d'offres qui seront lancés. Mobiliser aussi spécifiquement les entreprises du sport des territoires d'accueil (comme AIRNESS, etc.).
	Optimiser les retombées territoriales des Jeux par la mise en place de partenariats public-privé. Les dispositifs de collaboration public-privé peuvent être testés dans le cadre de projets périphériques aux Jeux.
	S'assurer que les programmes de formation professionnelle et d'insertion qui seront mis en place s'inscrivent dans les stratégies de développement économique des territoires d'accueil (tourisme, développement durable, innovation sociale et technologique, ceinture sportive, etc.) afin de les pérenniser.
	S'appuyer sur les liens de proximité tissés par les différents réseaux d'acteurs locaux (du sport, de la culture, de la jeunesse, de l'insertion et de l'emploi, de la formation, etc.) avec les publics que l'on souhaite accompagner vers l'emploi.
	Créer un « contrat d'alternance olympique » pour les jeunes, en lien avec les entreprises mobilisées pendant les Jeux, les différentes écoles et les universités.
	Appuyer l'identification des besoins par la construction d'une matrice qui anticipe la nature et le nombre d'emplois créés par les Jeux dans leurs différentes temporalités (avant, pendant, après les Jeux).
	Développer, avec les institutions spécialisées, des programmes de prévention de santé au travail adaptés pour les salariés et les secteurs impliqués dans l'accueil des Jeux, et pour lesquels les risques professionnels sont majorés.
	S'appuyer sur le développement du sport en entreprises comme moyen de prévention des risques psychosociaux dans le monde du travail.
	Initier des études sur la qualité de vie au travail dans le secteur de l'économie sociale et solidaire qui sera particulièrement mobilisé.
	Valoriser professionnellement les compétences acquises par les bénévoles (portefeuille de compétences ou la valorisation des acquis de l'expérience (VAE)) et inciter les entreprises à reconnaitre ces compétences dans le cadre de leur accords professionnels.

PARIS 2024 ET ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

Paris 2024 par sa stratégie « durabilité » vise à accélérer la transition énergétique, optimiser les ressources et développer des modes de vie sains et durables.

Forces
Composante « durabilité » de la candidature ambitieuse et alignée sur les objectifs internationaux.
Engagement des parties prenantes et partenariats stratégiques.
Plateformes de concertation.

Faiblesses
Manque de vision intégrée de la « durabilité » avec les stratégies d'inclusion sociale et solidaire.
Stratégie « santé environnement » basée sur la réduction des nuisances et ne prenant pas en compte l'ensemble des déterminants de la santé.
Sensibilisation, participation et appropriation citoyennes insuffisantes.

Opportunités
Effet de levier sur la transition énergétique.
Qualité des eaux de baignade de la Seine.
Accroissement des mobilités actives.
Renforcement d'une alimentation saine et durable.
Développement d'un modèle d'économie circulaire.

Menaces
Persistance d'une approche en silo des enjeux environnementaux dans les politiques publiques.
Prise en compte insuffisante des inégalités sociales et territoriales dans la réflexion environnementale.
Manque d'engagement des sponsors de Paris 2024 dans cette stratégie.

Environnement physique et santé : revue de littérature

Les études épidémiologiques montrent l'existence de liens entre les pollutions environnementales (air, bruit, exposition à des substances chimiques, etc.) et la dégradation de l'état de santé. Certains cancers, des pathologies respiratoires, des dérèglements hormonaux ou troubles de la fertilité, des désordres neurologiques sont de plus en plus corrélés à des facteurs environnementaux. Les caractéristiques d'une habitation ou d'un quartier telles que le bruit, la qualité de l'air, l'accessibilité aux services ont un impact sur le niveau de stress, ce qui peut aussi augmenter indirectement le risque de pathologies chroniques et diminuer l'espérance de vie.

Il existe d'importants co-bénéfices pour la santé des politiques visant l'atténuation des changements climatiques : par la réduction de la pollution de l'air (diminution des maladies respiratoires, cardiovasculaires, cancers, etc.), par les gains de santé de modes de vie sains (plus d'activité physique) et par les différents co-bénéfices des espaces verts sur la santé (réduction des pathologies respiratoires et cardiovasculaires, de l'obésité et des diabètes de type 2 et amélioration de la santé mentale, des fonctions cognitives).

Benchmark des villes olympiques

Les Jeux ont été porteurs de bonnes pratiques innovantes, largement diffusées ensuite. Les enjeux de sobriété énergétique, d'approvisionnement alimentaire, de gestion des déchets et de préservation des milieux naturels ont été traités dans les éditions précédentes. La mise en place d'approches intégrées d'adaptation aux changements climatiques demeure un défi.

Experts consultés

Les enjeux posés par l'environnement physique ne peuvent être séparés des inégalités territoriales et sociales existantes. Une réflexion préalable devra être conduite sur l'insertion appropriée des villages olympiques dans leur environnement. L'appropriation par le public, des bénéfices attendus des Jeux, est nécessaire pour promouvoir des modes de vie sains à long terme (démarches participatives).

Cumul de nuisances et expositions environnementales* à Plaine Commune (2016)

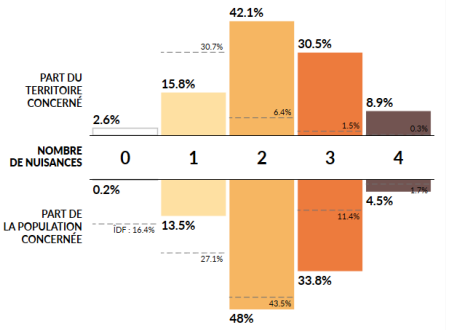

*Nuisances et expositions retenues : bruit, pollution de l'air, pollution eau distribuée, sols pollués, sites industriels (IAU îdF 2016).

Modèle logique Paris 2024 et environnement physique

Composantes Paris 2024
- Climat
- Infrastructures durables, site naturels et qualité de vie
- Economie circulaire et gestion des ressources
- Mobilité durable

Effets directs
- Qualité de l'air
- Environnement sonore
- Efficacité énergétique des équipements et des sites
- Eco-conception des villages olympiques
- Qualité de l'eau
- Trajectoire zéro déchets
- Espaces verts Préservation de la biodiversité
- Alimentation responsable

Déterminants de la santé

Individu
Alimentation
Dépense physique, sédentarité
Comportements pro-sociaux
Sentiment de sécurité

Environnement social
Réseau social
Cohésion sociale
Sécurité

Environnement économique
Espaces publics
Transports
Sécurisation zones piétons et vélos

Environnement physique
Air
Eau
Sols
Bruits
Déchets
Energies
Production agricole
Rayonnements
Climat, ICU

Effets sur la santé

Qualité de vie
Bien être
Hygiène de vie
Sommeil

Santé physique
Acouphènes / surdité
Pathologies cardiovasculaires
Surpoids / obésité
Diabète de type 2
Appareil reproducteur
Système immunitaire
Pathologies respiratoires
Pathologies vectorielles
Infections microbiologiques
Intoxications chimiques
Cancers

Santé mentale
Anxiété
Dépression
Fonctions cognitives

Mortalité
Décès prématuré
Espérance de vie

Inégalités de santé

Les effets attendus sur la santé de la composante « environnement physique » de Paris 2024 sont basés sur l'ensemble des données probantes recueillies (p 145 à 168 du rapport complet).

Le tableau détaillé des impacts attendus sur la santé est disponible dans le rapport de l'EIS (p 172).

Degré de certitude sur la survenue de l'effet sur la santé :

- Avéré : 75 à 100 %
- Probable : 50 à 75 %
- Possible : 25 à 50 %
- Hypothétique : 0 à 25 %

Effets attendus sur la santé et recommandations

■ Climat

Il est possible que la neutralité carbone envisagée par Paris 2024, grâce à la réduction de la pollution atmosphérique, participe aux co-bénéfices attendus sur la santé des politiques d'atténuation des changements climatiques (diminution de pathologies respiratoires et cardiovasculaires, de cancers, des allergies, etc.). Il est, par contre, hypothétique que la planification de la résilience territoriale ait un impact sur la santé, les connaissances actuelles étant encore insuffisantes.

■ Infrastructures durables, sites naturels et qualité de vie

Il est possible que la transition énergétique planifiée par Paris 2024 contribue aux co-bénéfices attendus sur la santé. Il est également possible que l'objectif de rendre la Seine baignable en 2024 ait des effets positifs sur la santé, même si garantir l'absence de contaminations bactériologiques ou toxiques nécessitera vraisemblablement d'importants efforts de collaboration entre les secteurs privé et public. Il est probable que la création d'espaces verts ait des effets positifs sur la santé (bien-être, santé mentale, amélioration des fonctions cognitives et diminution de pathologies cardiovasculaires, respiratoires et du diabète type2).

■ Économie circulaire et gestion des ressources

Il est possible que la stratégie alimentaire (agriculture urbaine, circuits courts, etc.) de Paris 2024 ait des effets positifs sur la santé (meilleure nutrition et hygiène de vie, amélioration de la santé mentale). Il est possible que l'objectif de trajectoire zéro déchets ait un impact positif sur la santé par la diminution des expositions aux émissions des déchets. L'état des connaissances est, par ailleurs, insuffisant concernant la réutilisation des déchets de démolition et de chantier.

■ Mobilité durable

Il est probable que le plan de mobilité durable de Paris 2024 ait des effets positifs sur la santé en participant de la réduction des nuisances (pollutions, bruits) et en favorisant les mobilités actives (effets positifs sur la santé de la pratique d'activités physiques ou sportives).

Déterminants de la santé	Principales recommandations
Habitudes de vie Activité physique Alimentation Sentiment de sécurité Réseau social Espaces publics Aménagement du territoire Climat (ICU) Air Eau Sols Odeurs Rongeurs	Assurer la position de Paris 2024 au sein du réseau des villes olympiques ou d'autres réseaux de villes comme « Global active city » ou « C40 » afin que les expériences et pratiques innovantes développées en perspective de Paris 2024 participent de l'amélioration des standards olympiques internationaux.
	Développer des démarches participatives afin de s'assurer de la prise en compte des besoins, expériences et avis des populations concernées dans la suite du processus de construction de l'héritage et d'identifier les publics plus vulnérables dont la santé et le bien-être pourraient être plus spécifiquement impactés.
	Veiller à articuler les futurs programmes de la structure héritage de Paris 2024 avec les politiques publiques existantes et porteuses d'innovations.
	Mettre en relation les différents porteurs d'innovations sociales, environnementales ou technologiques, mais aussi le monde de la recherche dans l'objectif de développer et partager les innovations, les projets pilotes et les bonnes pratiques identifiés.
	Utiliser les services des administrations publiques pour montrer l'exemple, en développant des pratiques environnementales exemplaires.
	Anticiper les scenarios défavorables envisageables concernant les évènements climatiques, en lien avec l'ensemble des acteurs concernés, et tester les réponses à mettre en œuvre (épisodes caniculaires, pics d'ozone, etc.).
	Planifier l'ensemble des moyens techniques et financiers permettant d'assurer que les objectifs retenus en termes de baignabilité de la Seine et des canaux satisfassent à toutes les garanties sanitaires pour les différents publics.
	Utiliser les principes de la phyto-remédiation (ensemble de technologies utilisant les plantes pour réduire, dégrader ou immobiliser des composés organiques polluants) pour assurer la dépollution des sols.
	S'inspirer de la stratégie d'approvisionnement alimentaire mise en place par Londres 2012.
	Développer des démarches d'évaluation d'impact sur la santé (EIS) territorialisées, par projets ou par sites olympiques, permettant d'engager des démarches participatives et d'analyser conjointement les impacts attendus sur les inégalités environnementales et sociales de santé.
	S'appuyer sur les expertises internationales ayant développé une réflexion intégrée pour le développement de politiques publiques favorables à la santé afin d'anticiper les enjeux de santé et de bien-être avant la mise en place des des programmes et des projets liés aux objectifs de « durabilité ».

AUTRES ENJEUX DE SANTÉ ET D'ÉQUITÉ

La revue de littérature académique et le benchmark des villes olympiques ont permis de caractériser des enjeux complémentaires pour la santé et l'équité et d'identifier des sous-groupes de population plus fréquemment écartés des bénéfices des Jeux, avec des effets potentiels sur leur santé. L'analyse des liens entre la candidature de Paris 2024 et ces enjeux de santé n'est pas réalisée dans cette étude, mais pourrait être conduite ultérieurement.

Transformations urbaines

La revue de littérature montre que l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques peut servir de catalyseur pour la revitalisation de zones urbaines abandonnées ou négligées. Ces projets urbains visent à améliorer le logement et les conditions de vie et touchent ainsi à de nombreux déterminants socio-économiques et environnementaux de la santé et du bien-être. Le benchmark des villes olympiques montre que le risque de gentrification dans les quartiers transformés suite à la tenue des Jeux n'est pas à exclure, en lien avec des normes exigeantes et des coûts de construction élevés. La gentrification est un phénomène urbain par lequel des arrivants plus aisés s'approprient un espace initialement occupé par des habitants moins favorisés, transformant le profil du quartier et augmentant le prix du foncier. Les populations les plus vulnérables ont tendance à partir vers des périphéries urbaines, disposant de moins de services. Les liens avec la santé sont peu étudiés en France, mais des études menées en Angleterre ou aux États-Unis montrent que la gentrification peut induire pour certaines populations, une réduction de l'espérance de vie, une mortalité infantile plus élevée, une prévalence plus importante de certains cancers, une incidence augmentée de l'asthme, du diabète ou des maladies cardio-vasculaires.

Groupes de population plus vulnérables

Les retours d'expériences montrent que certains groupes de population apparaissent régulièrement éloignés des bénéfices attendus des Jeux, ce qui mérite une attention transversale de l'ensemble du futur programme d'héritage. Le benchmark montre que les groupes de population qui sont globalement bénéficiaires des retombées positives des Jeux (emploi, mobilité résidentielle, etc.) disposent d'un capital social élevé, c'est-à-dire d'une très bonne intégration sociale et d'un fort sentiment d'appartenance à une communauté. Il est plus difficile d'engager les populations qui ont le plus besoin de bénéficier des opportunités créées par les Jeux, y compris dans les programmes de bénévolat. Les Jeux Olympiques et Paralympiques représentent, par ailleurs, une occasion unique de faire participer les personnes en situation de handicap par l'amélioration de l'accessibilité et la transformation des rapports sociaux. Enfin, différents articles documentent les effets négatifs potentiels des Jeux pour les populations mal logées, marginalisées ou les personnes sans domicile fixe, si elles sont considérées comme portant atteinte à l'image de la ville organisatrice. L'anticipation d'enjeux de société, comme la crise migratoire, fait partie intégrante de la réflexion à conduire pour l'héritage d'un tel évènement.

Participation et engagement citoyen

L'acceptation citoyenne d'un grand évènement sportif, au niveau local, passe par la conviction de tous que les bénéfices, mais aussi les impacts négatifs attendus, seront répartis équitablement dans la société. Les résidents sont plus susceptibles d'avoir une vision positive du projet olympique s'ils estiment qu'ils font partie du processus et sont dans une relation de confiance avec les organisateurs. La participation de différents sous-groupes de population, dans des projets qui les concernent, favorise l'amélioration du lien social, du capital social et de la cohésion des quartiers, qui sont des déterminants de la santé. Ainsi, la participation des citoyens à des diagnostics consolidés et à une co-construction des programmes d'héritage de Paris 2024 permettrait d'en partager la vision et ainsi d'en accroitre les retombées positives pour la société.

Gouvernance des Jeux et démocratie locale

L'organisation des Jeux nécessite de nouvelles alliances entre de nombreuses parties prenantes issues des gouvernances nationales ou locales et des domaines sociaux et économiques. L'engagement citoyen est particulièrement pertinent au niveau local.

Bonnes pratiques identifiées

- Actions de revitalisations urbaines de proximité, bénéficiant directement aux habitants, en parallèle des chantiers olympiques (Barcelone, Jeux de1992).
- Protocole en faveur des personnes sans domicile fixe portant notamment sur le respect des droits civiques (Sydney, Jeux de 2000).
- Programme auprès des bénévoles conçu comme un chemin vers l'emploi (Manchester, Jeux du Commonwealth 2002).
- Ambition affichée dans les plans d'héritage de modifier le regard de la société sur les personnes en situation de handicap (Londres, Jeux de 2012).
- EIS à dimension participative large (citoyens, parties prenantes, experts) menée en phase de planification de l'héritage attendu (Glasgow, Jeux du commonwealth 2014).

En savoir plus

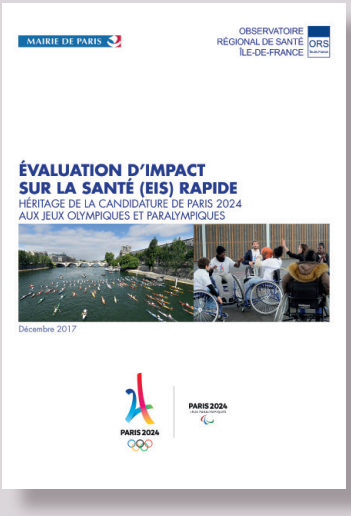

Cette synthèse accompagne un rapport complet de l'EIS qui présente de façon détaillée les données considérées comme probantes dans le contexte des territoires d'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 en Île-de-France, et décrit les effets anticipés sur la santé et le bien-être de la stratégie héritage de Paris 2024, telle que définie pendant la phase de candidature.

Le rapport est téléchargeable sur les sites de :

- ORS : www.ors-idf.org
- Ville de Paris : www.paris.fr

ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES

Le projet olympique présente de nombreux atouts. L'activité physique ou sportive est un levier majeur de santé et de bien-être, l'accès à l'emploi et au bénévolat contribue à un bon état de santé et l'amélioration de l'environnement influence notablement la santé. Le benchmark des villes olympiques appelle néanmoins à la vigilance : il n'y a pas d'effet d'entrainement « automatique » de l'évènement et une attention particulière est à apporter aux processus et aux étapes qui vont lier les Jeux de Paris 2024 à des retombées positives. Différentes recommandations transversales émergent des constats posés par l'EIS rapide.

Convergence territoriale

Paris 2024 vise à assurer un ré-équilibrage territorial, ce qui impliquera d'anticiper et de maîtriser les effets négatifs sur la santé des populations les plus précaires et la possible gentrification suite à la reconversion du village olympique et du village des médias. Le retour d'expérience de Londres 2012 est illustratif de l'engagement des organisateurs et des autorités compétentes dans un programme de « convergence territoriale » pour diminuer les écarts constatés entre les indicateurs sanitaires et socio-économiques des territoires des Jeux (mesures dans les domaines de l'emploi, de l'éducation, etc.).

Conditions préalables à la construction de l'héritage

Il apparait nécessaire dans la réflexion prospective de prendre en compte différentes phases (planification, organisation, accueil puis clôture de l'évènement) durant lesquelles les impacts attendus ne seront pas identiques. Pour planifier l'héritage, le benchmark des villes olympiques met en évidence l'intérêt d'identifier des leviers qui puissent multiplier les effets positifs. C'est particulièrement le cas pour la construction d'un héritage favorable à la santé pour lequel une approche intersectorielle, impliquant différents acteurs et compétences, apparait indispensable (plusieurs déterminants de la santé peuvent concourrir à de mêmes effets sur la santé). Enfin, l'ancrage territorial et le partenariat avec les acteurs locaux apparaissent incontournables car il n'existe pas de solutions « génériques » qui puissent s'appliquer de façon identique pour tous les publics et sur tous les territoires.

Intérêts et limites de cette démarche d'EIS rapide

Il n'y a pas une méthodologie unique qui permette d'aborder la globalité des ambitions à composantes multiples de l'héritage attendu des Jeux Olympiques et Paralympiques. La démarche EIS est une approche méthodologique qui permet d'identifier, à travers les impacts attendus sur la santé et le bien-être, les enjeux potentiels de l'héritage de Paris 2024 ainsi que les leviers d'action ayant fait leurs preuves dans d'autres contextes.
Cette EIS, en phase candidature, présente des limites méthodologiques liées au calendrier de réalisation. Conformément au cadrage, l'analyse a porté sur la stratégie globale de l'héritage de Paris 2024 et elle a privilégié l'exhaustivité des déterminants de la santé examinés au détriment de la profondeur de l'analyse de quelques déterminants. Par ailleurs, l'EIS n'a pas été réalisée au niveau des projets de sites olympiques. L'analyse menée selon une approche plus globale que territorialisée permet d'appréhender les principaux enjeux mais ne permet pas d'anticiper de façon précise les effets attendus sur la santé, ni de décliner leur répartition locale. Lorsque les données scientifiques sont insuffisamment consolidées, il est aussi important de s'appuyer sur les connaissances locales, or cette EIS n'a pas inclus de démarche participative auprès des populations et des collectivités territoriales concernées par l'accueil des Jeux.

Des approfondissements thématiques ou territorialisés nécessaires

L'EIS est particulièrement justifiée lorsqu'un projet peut influencer les inégalités sociales. Or, les aires géographiques où seront construits le village olympique et le village des médias présentent des enjeux de précarité, qui peuvent être améliorés ou aggravés par le projet olympique, comme illustré par le benchmark. Les enjeux de santé anticipés sont par exemple les nuisances ou aménités environnementales, les inégalités sociales et territoriales (présence d'entreprises ou de services, accessibilité à des équipements, etc.). Il serait utile d'enrichir et de détailler les éléments d'analyse posés en phase candidature, avec des EIS au cadrage précis (par site olympique, par composantes de l'héritage, par sous-groupes de population plus vulnérables) et en impliquant l'ensemble des parties prenantes du projet olympique (collectivités territoriales, partenaires publics et privés, population, etc.).

ORS Île-de-France OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE SANTÉ
ars Agence Régionale de Santé Île-de-France
IAU îledeFrance

Observatoire régional de santé Île-de-France
15, rue Falguière
75015 PARIS
www.ors-idf.org
Président : Dr Ludovic Toro
Directeur de la publication : Dr Isabelle Grémy

L'ORS Île-de-France, département autonome de l'IAU Île-de-France, est un observatoire scientifique indépendant financé par l'Agence régionale de santé et le Conseil régional d'Île-de-France.

ISBN : 978-2-7371-1913-2